



# Mise en place d'un 1er locataire sur programme neuf

Par **annie56100**, le **02/12/2012** à **12:29**

bonjour

Nous venons d'acquérir un appartement dans un programme neuf destiné à la location (dispo en mars)

Plutôt que de passer par une agence dont les honoraires de gestion sont élevés, nous souhaitons le faire par nous même. (Même si le promoteur nous propose 6 mois de loyer payé en cas de vacances locatives)

quelles sont les diverses démarches à mettre en place dès maintenant

quels documents sont à remplir et où se les procurer ?

comment s'assurer de la solvabilité du locataire ?

quid de la révision éventuelle du montant du loyer durant le bail (faut il spécifier sur le contrat une clause particulière)

Merci de tous vos renseignements, toujours très complets

cordialement